

Stratégies Nationales de Développement Durable Niger

RAPPORT CAP CONSEIL



Références du dossier:

N/Réf. : IEPF/66/BC9764/OP60.3, 90.1, 91.1/2009

Imputation budgétaire : L.B. 715110, 715120

Dossier suivi à l'IEPF par Tounao KIRI

☎ (418) 692-5727 poste 235

Dossier suivi chez CAP conseil par Marie d'HUART

- ☎ (+32) 10 24 25 47

TABLE DES MATIERES

1.	Eléments contextuels	3
1.1.	Objectif de la mission de CAP	3
1.2.	Documents de fond analysés	3
1.3.	Références méthodologiques.....	3
1.4.	Personnes ressources.....	3
2.	Analyse.....	4
2.1.	État des lieux	4
2.2.	Objectif(s)	4
2.3.	Analyse critique des documents stratégiques contributifs d'une SNDD.....	4
2.3.1.	Le PNEDD	4
2.3.2.	La SDRP	5
2.3.3.	Le rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger (2010).....	6
2.3.4.	La SDR	6
2.3.5.	État d'avancement au regard des standards internationaux.....	6
2.4.	Prochaines étapes	7
2.4.1.	Comment articuler le PNEDD avec la SDRP et les autres documents dans une optique de SNDD ?	7
2.4.2.	Comment élaborer un nouveau document en vue d'une SNDD ?.....	8
2.4.3.	Comment organiser la revue par les pairs ?.....	9
2.5.	Documents produits par CAP	10
2.6.	Recommandations : Plan d'action pour les étapes futures	10
3.	Annexes	11
3.1.	Annexe 1 : Inventaire législatif et institutionnel	11
3.2.	Annexe 2 : Table des matières du rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger.....	13
3.3.	Annexe 3 : Projet de table des matières de la future SNDD du Niger.....	15

1. Éléments contextuels

1.1. Objectif de la mission de CAP

Elaborer un rapport d'évaluation du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable en vue de la tenue de l'atelier de la revue par les pairs

1.2. Documents de fond analysés

1. Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) - juillet 1998
2. *Stratégie de Développement Rural* (SDR) – Novembre 2003
3. *Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012* (DSRP) - Août 2007
4. *Rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger* – Décembre 2009

1.3. Références méthodologiques

- *Stratégie nationale de développement durable – Guide d'élaboration d'une SNDD* – Les publications de l'IEPF (2007)
- *Stratégie nationale de développement durable – Orientation pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs* – Les publications de l'IEPF (2007)
- *Sustainability assessment of Poverty Reduction Strategy Papers* – Jean Hugé and Luc Hens (2007)
- *Stratégie Wallonne de Développement Durable* (SWDD) - 2007

1.4. Personnes ressources

- Mahaman Tchouso : CNEDD - tchoussomahaman@yahoo.fr
- Aicha Kassomou : akassomou@yahoo.fr
- Chamcham Assadek : aggourere@yahoo.fr

2. Analyse

2.1. État des lieux

Le PNEDD de 1998 est présenté par le Niger comme le document qui servira de SNDD au pays. Il sert déjà d'Agenda 21 depuis son adoption par le Gouvernement en 2000.

En décembre 2004, une Commission Nationale du Développement Durable a été instituée pour « *promouvoir le Développement Durable (DD) au sein du corps social national, et d'élaborer et de mettre œuvre la Stratégie Nationale de Développement Durable* ». Pour ce faire, un processus de coopération avec l'OIF à travers l'IEPF a été engagé et l'accord de principe d'un appui au processus obtenu.

Par ailleurs, un soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a permis d'engager des études sectorielles afin de dresser un référentiel d'action pour intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les programmes.

Les résultats de cet exercice ont servi de support pour la tenue d'un atelier national fin 2009 dont l'objectif est de « *recueillir l'avis des différentes parties prenantes sur le rapport diagnostic réalisé par des consultants indépendants* ».

Pour parvenir à conférer au PNEDD le statut de SNDD, la CNEDD a produit fin 2009 un « rapport de contexte », censé expliquer l'origine, la mise en œuvre et la fonction actuelle du PNEDD. Ce rapport et les modifications qu'il implique préparent la revue par les pairs d'un document adapté qui sera soumis à leur sagacité.

2.2. Objectif(s)

Le présent travail vise à se prononcer :

- sur la qualité et la pertinence du PNEDD, à la lueur des autres documents analysés et des informations qu'ils contiennent, et
- sur sa capacité à servir de stratégie cohérente, en état d'être évaluée par les pairs à échelle internationale.

2.3. Analyse critique des documents stratégiques contributifs d'une SNDD

2.3.1. Le PNEDD

Dans son état actuel, Le PNEDD est un document clair, bien structuré, rédigé dans un langage précis et illustré de tableaux et figures pertinentes.

Le PNEDD énonce une vision claire du développement durable.

Son processus d'élaboration et de révision empruntent aux meilleures pratiques politiques en la matière : large concertation des parties prenantes, mécanisme de remontée et de dissémination des informations, articulation claire avec d'autres instruments et stratégies étatiques (législation, arsenal juridique), positionnement clair vis-à-vis des autorités institutionnelles en place à tous niveaux.

Les autorités compétentes - à savoir le ministère de l'environnement (plus spécifiquement SE/CNEDD), mandaté par la primature et le ministère du plan - sont suffisamment influentes pour en

assurer l'autorité et la défense. Cependant, le cadre institutionnel au niveau national est composé d'une multitude de comités, commissions, unités et secrétariat qui peuvent rendre sa compréhension difficile et font redouter des chevauchements de compétences et/ou, à l'inverse, un syndrome de « dossier entre deux chaises ».

Le PNEDD, dans sa forme de 1998, développe des programmes qui couvrent essentiellement les aspects *environnementaux* du développement durable indispensables à une SNDD :

1. Le Programme d'Actions National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles ;
2. Le Programme Diversité Biologique ;
3. Le Programme Changements et Variabilité Climatiques ;
4. Le Programme Eau et Développement Durable ;
5. Le Programme Environnement Urbain et Cadre de Vie ;
6. Le Programme Energie et Développement Durable.

La remarque la plus importante du rapport de contexte de 2010 et la critique la plus spontanée quant au contenu du PNEDD de 1998, concerne le manque de quelques aspects fondamentaux :

- une vision qui tient compte des dimensions sociales et économiques,
- un horizon temporel et des données statistiques récentes:

Ces aspects renvoient entre autres :

- pour le pilier social : aux dimensions santé, éducation, pauvreté, sécurité alimentaire, protection sociale, équité, démographie
- pour le secteur économique : aux activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, à la croissance économique, au développement rural et à la création d'emplois.

Pour être réellement complète, une SNDD se doit d'aborder ces volets majeurs du développement durable. Les éléments pour combler ces lacunes existent en partie dans d'autres textes nigériens.

2.3.2. La SDRP

La SDRP de 2008 est un document actualisé, visionnaire et axé sur sa compatibilité avec les objectifs du millénaire des Nations-Unies. Il est étonnamment muet sur le thème du développement durable, et en particulier sur les interactions que la pauvreté entretient avec l'environnement. Ce point est pourtant très bien appréhendé dans le Rapport initial de contexte (voir infra).

La **SDRP** retient 7 axes stratégiques, qu'il conviendrait de rendre compatibles avec les 6 axes du PNEDD :

- Axe 1 : La recherche d'une croissance forte, diversifiée, **durable** et créatrice d'emplois
- Axe 2 : L'accès équitable à des services sociaux de qualité
- Axe 3 : La maîtrise de la croissance démographique
- Axe 4 : La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables
- Axe 5 : Le développement des infrastructures

Axe 6 : La mise en place d'une gouvernance de qualité

Axe 7 : La mise en œuvre efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté

2.3.3. Le rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger (2010)

Le **Rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger**, présente l'état du développement durable au Niger, avec des données et/ou statistiques récentes :

- sur le plan social : climat social, démographie, éducation, genre, protection de l'enfant...
- sur le plan économique : PIB, marché de l'uranium, investissements directs...
- sur le plan environnemental : réhabilitation écologique, reboisement, aménagement forestier...
- sur le plan culturel : identité, patrimoine culturel droit à la culture...

Il contextualise et actualise le PNEDD et prépare le lecteur à la lecture du PNEDD à la lueur de données d'aujourd'hui.

C'est un document très didactique, bien rédigé et auto-critique. Ses auteurs, en concertation, pointent eux-mêmes les lacunes du PNEDD dans son ambition à devenir une SNDD, ce qui rend l'éventuelle adaptation du PNEDD ou sa conversion en SNDD d'autant plus aisée.

2.3.4. La SDR

La Stratégie de Développement Rural (SDR) présente trois axes stratégiques directement reliés à l'objectif global de la SDRP :

1. Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural.
2. Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations.
3. Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

Elle est en outre présentée dans le rapport initial de contexte comme le « réceptacle » des politiques élaborées par le PNEDD, qui y puise notamment ses informations et ses indicateurs. En ce sens, la SDR pourrait être un outil précieux de convergence et d'opérationnalisation des objectifs à la fois de la SDRP et du PNEDD, actif au niveau régional, sur le terrain.

2.3.5. État d'avancement au regard des standards internationaux

Si l'on se base sur les prescrits des deux guides méthodologiques de l'IEPF (voir 1.3), on peut, sur base des documents reçus, se prononcer quant aux étapes parcourues et aux acquis. Aujourd'hui, CAP estime que le Niger a déjà franchi, avec son PNEDD et le processus d'évaluation, les étapes suivantes de l'élaboration d'une SNDD :

Le processus d'élaboration d'une SNDD

Source : Stratégie nationale de développement durable – Guide d'élaboration d'une SNDD - Les publications de l'IEPF (2007)

	Étapes	Accompli	Remarques
1	Exprimer une volonté politique	X	
2	S'organiser	X	
2.1	Cadre organisationnel	X	
2.1.1	La structure nationale	X	
2.1.2	Les structures sous-nationales	X	
2.2	Cadre juridique	X	Peut être renforcé sur les piliers non environnementaux
2.3	Distribution des missions dans le cadre institutionnel et juridique	X	
3	Préparer un état des lieux	X	
4	Adopter une vision collective à long terme	X	
5	Définir les orientations ou les axes prioritaires	X	Oui pour le PNEDD, insuffisant pour une SNDD
6	Préciser les objectifs opérationnels	X	Oui pour le PNEDD, insuffisant pour une SNDD
7	Élaborer le plan / programme d'actions	X	Oui pour le PNEDD, insuffisant pour une SNDD
8	Préciser les modalités de mise en œuvre	X	Oui pour le PNEDD, insuffisant pour une SNDD
9	Préciser les modalités de suivi / évaluation du processus	X	Oui pour le PNEDD, insuffisant pour une SNDD

2.4. Prochaines étapes

2.4.1. Comment articuler le PNEDD avec la SDRP et les autres documents dans une optique de SNDD ?

Il existe 3 possibilités pour parvenir à une SNDD sur base des documents actuels.

1. Faire progresser, « upgrader » le PNEDD jusqu'à ce qu'il soit complet sur toutes les facettes du DD (en y intégrant des dimensions sociales, économiques et de bonne gouvernance à partir d'autres documents) et soit renommé SNDD.
2. Effectuer un travail de transfert des éléments du PNEDD sur la SDRP.

3. Entamer un nouveau travail de SNDD qui puiserait dans les quatre documents (cf. 1.2) et le reste de l'inventaire juridique et des politiques stratégiques, pour faire un document véritablement stratégique pour le pays, puisqu'unique référence pour tous les acteurs impliqués – **option retenue ici.**

Le choix entre ces possibilités est tactique et politique. C'est une question d'appréciation liée aux autorités respectives dont jouissent ces documents sur les plans national et international (hiérarchie juridique, cohabitation, moyens affectés, vision du Niger, appréciation par les partenaires internationaux). Ce sont essentiellement les problèmes de répartition de compétences et d'appropriation de défis transversaux au sein des différents services préalables qui posent défi. Les notions de leadership et de priorisation des enjeux sont une gageure lorsque l'on oppose un nouveau texte transversal à des textes (stratégies, plans) pré-existants. L'ancrage et la force juridique d'une SNDD reposent sur sa transposition et sa transcription en textes juridiques ayant force de loi, que ce soit par de nouveaux décrets, lois ou arrêtés, ou par la révision et l'adaptation de textes existants.

Néanmoins, force est de constater que la multiplicité de plans et stratégies ne joue en la faveur d'aucun, et qu'à terme il faudra évoluer vers une convergence et une rationalisation des objectifs retenus par chacun d'eux.

Pour l'immédiat, nous proposons d'approfondir l'option d'élaboration d'un nouveau document en se basant principalement sur quatre documents existants et pertinents, à savoir :

1. Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) - juillet 1998
2. Stratégie de Développement Rural (SDR) – Novembre 2003
3. Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012 (DSRP) - Août 2007
4. Rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger – Décembre 2009

2.4.2. Comment élaborer un nouveau document en vue d'une SNDD ?

La CNEDD a le mandat, les personnes ressources et les éléments pour réaliser ce travail de compilation et le proposer à l'adoption du gouvernement et de la société civile. Nous proposons à cet effet l'organisation d'un atelier de travail, réunissant les principaux acteurs nationaux qui ont été en charge de rédiger les documents cités ci-dessus afin de centraliser les défis majeurs du Niger dans une logique transversale de développement durable.

Cela revient à proposer aux responsables des documents de fond proches du PNEDD (à savoir la DSRP et la SDR) une possible articulation de ces textes dans une optique de moyen-long terme : comment envisager un avenir commun à ces plans et stratégie pour un Niger en développement durable?

Il ne faut compiler que les informations pertinentes de ces quatre documents et les mettre en forme dans un document court (SNDD) avant de le soumettre à la revue par les pairs. L'essentiel des informations à ajouter existe déjà dans les autres documents stratégiques nigériens analysés. Nous proposons comme guide en annexe 3 une proposition de table des matières de SNDD.

Etapes concrètes :

1. Extraire les informations pertinentes de chaque document :
 - a. PNEDD : plans et programmes d'actions...
 - b. SDR : les objectifs spécifiques et axes stratégiques...
 - c. SDRP : les 7 axes stratégiques, les atouts et opportunités du Niger...
 - d. Rapport de contexte : la description des structures administratives, l'état du développement durable au Niger...
2. Vérifier que les axes et les chiffres avancés sont récents, actualisés et conformes avec ceux présentés dans la SDRP.
3. Établir un document d'environ 50 pages :
 - a. ôter les parties purement descriptives, qui ne sont ni plan, ni stratégie,
 - b. mettre en exergue une vision, des axes stratégiques, des programmes d'action, et en annexe des éléments de planification (attribution de compétences, cadre législatif)
4. Rédiger un résumé exécutif de la SNDD et du PNEDD qui permettra aux pairs de s'approprier rapidement l'essentiel des documents.

2.4.3. Comment organiser la revue par les pairs ?

Aujourd'hui, CAP estime que le Niger a déjà franchi les étapes suivantes d'une revue par les pairs :

Le processus de revue par les pairs d'une SNDD		
<i>Source : Stratégie nationale de développement durable – Orientations pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs</i>		
<i>Les publications de l'IEPF (2007)</i>		
Etape	Accompli	Remarque
Prise de décision : acteurs et structure de concertation, autorité meneuse, consultant, communication	X	Mais pas d'évaluation des coûts ni budgétisation
1. Phase préparatoire : mobilisation des ressources, rapport initial de contexte	X	Mais pas encore : choix des pays et des personnes invitées, ni portée et couverture de la revue (scope)
2. Évaluation : recherche d'information complémentaire		A organiser : finalisation du rapport de contexte et séminaire
3. Rapport final		
4. Après-revue		

Une fois le rapport initial revu et/ou le projet de SNDD extrait des 4 textes de référence, on pourra repartir de la feuille de route élaborée pendant l'atelier de décembre 2008 (rapport de Monsieur

Alain-Edouard Traoré du Burkina Faso : « projet de cheminement de la revue par les pairs de la SNDD du Niger») et la transposer à 2010.

2.5. Documents produits par CAP

Afin de contribuer à la réalisation des étapes à venir, CAP a produit les documents suivants, repris en annexe :

1. Inventaire législatif : puisé dans les textes analysés et compilé selon les 3 piliers du développement durable. Ce document est présenté en annexe 1 (il existe aussi sous format excel).
2. Table des matières du rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger en annexe 2 : compilée par CAP sur base du document word fourni.
3. Une ébauche de table des matières de la future SNDD du Niger est présentée en annexe 3. Les informations ont été puisées notamment dans le DSRP, la SDR, le PNEDD et le Rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger.

2.6. Recommandations : Plan d'action pour les étapes futures

- Organiser un dialogue avec les autorités responsables de la SDRP, SDR et du PNEDD pour évoluer conjointement dans cette convergence.
- Organiser un atelier de travail avec les acteurs nationaux dont l'objectif sera de définir les défis majeurs de la SNDD du Niger et faire le lien avec les « documents ressources ».
- Rédiger la SNDD du Niger : ceci peut se faire en deux étapes : rédaction d'un projet de SNDD, validation par un atelier interne au Niger, puis correction et adoption par le gouvernement
- Organiser la revue par les pairs (internationale) selon les étapes détaillées ci-dessus.

Ce travail devrait prendre entre 6 et 12 mois.

3. Annexes

3.1. Annexe 1 : Inventaire législatif et institutionnel

	INVENTAIRE	
	CADRE REGLEMENTAIRE	INSTITUTIONS
DIMENSION ENVIRONNEMENTALE	Plan national de lutte contre la désertification – PNLCD 1985, révisé en 1991	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement (MHE)
	Programme national de gestion des ressources naturelles – PNGRN 1993	Service de Lutte contre les Pollutions et les Nuisances (SLPN) de la Direction de l'environnement (MH/E)
	Plan d'action forestier tropical (PAFT)	Direction des Établissements classés dangereux, insalubres et incommodes (M/Mines et de l'Énergie)
	Politique agricole d'ensemble du Niger (circulaire no 25 du 30 juin 1922 de l'administrateur des Colonies)	Service de l'Assainissement de la Direction de l'Urbanisme (M/Équipement et des Infrastructures);
	Plan d'action pour l'élevage	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/ÉL);
	Engagement de Maradi sur la Lutte Contre la Désertification	Ministère des Mines et de l'Énergie
	Schéma directeur de mise en valeur et de gestion des ressources en eau (1993, révisé en 1997)	Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
	Principes directeurs d'une politique de développement rural (1992)	Ministère de la Santé publique
	Code rural (1993)	Ministère de l'Équipement et des Infrastructures
	Projet de gestion des ressources naturelles (PGRN)	Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD)
	Ordonnance n° 97-001 du 10 Janvier 1997 (voies de communication)	Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SECNEDD).
	Bilan diagnostic de la problématique environnementale et identification de programmes prioritaires pour un développement durable au Niger	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
	Stratégie pour la protection de l'environnement (1992)	Directions régionales et départementales de l'environnement
	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (1984)	Bureau d'étude et d'évaluation d'impact environnemental
	Loi Fixant le régime de la Chasse et de la Protection de la Faune (1998)	
	Loi Fixant le régime forestier au Niger (2004)	
Loi portant protection des espaces verts (1994)		
Code de l'Environnement 1998		
DIMENSION SOCIALE	Programme cadre national de lutte contre la pauvreté	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement (M/Santé publique)
	Politique nationale de population (1992)	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
	Politique de promotion de la femme (1994)	Commissariat Chargé du Développement
	Politique sectorielle de santé (1995)	Conseil Economique, Social et Culturel
	Politique constante d'autosuffisance alimentaire	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales
	Plan d'action pour la nutrition (1997)	Conseil National de la Jeunesse
	Programme complet de sécurité alimentaire 1994	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
	Stratégie de Réduction de la pauvreté	Conseil National du Travail
	Stratégie nationale de développement de l'irrigation et de collecte des eaux de ruissellement 2001	Institut National de la Jeunesse et des Sports
	Stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire (SOSA), 2000	Ministère de l'Education de Base 1 et de l'Alphabétisation

	Plan de Développement Sanitaire 2005-2009	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre les Endémies
	Rapport National sur le progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement, Niger 2003.	Observatoire National de la Pauvreté et de Développement Humain Durable
		Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie
DIMENSION ECONOMIQUE	Programme de relance économique (1997)	Agence Nigérienne de Promotion des Exportations
	Programme cadre de renforcement des capacités de gestion de l'économie et de promotion d'une bonne gouvernance	Association Nigérienne des Professionnels de la Micro Finance
	Programme cadre de promotion du secteur privé	Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger
	Programme quinquennal de Développement Sectoriel 1997-2001	Commissariat Chargé de l'Economie
	Document cadre de politique économique et sociale (1996-1998)	Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
	Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger	Ministère de l'Economie et des Finances
	Stratégie Nationale de la Microfinance 2001	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
	Code minier (1993)	
	Code pétrolier (1992)	
		Stratégie de croissance agricole durable 1999
AUTRES	Loi portant sur les systèmes financiers décentralisés 1996	Haut Commissariat à la décentralisation et à la Réforme Administrative
	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique	Haut Commissariat au Barrage de Kandadji;
	Stratégie Nationale des Transports	Conseil National de Dialogue Politique
		Commission Nationale chargée de l'élaboration des stratégies nationales de lutte contre la corruption
		Haut Conseil des Collectivités Territoriales
		Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat
		Haut Commissariat aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
	Sources:	
	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD)	
	Stratégie de Développement Rural (SDR)	
	Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012	
	Rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger	

3.2. Annexe 2 : Table des matières du rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger

NB : cette table des matières était inexistante dans le document reçu. CAP l'a compilée.

Introduction

Chapitre I : DESCRIPTION DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

1. Description des structures administratives et répartition des compétences
 - 1.1. Niveau national
 - 1.2. Niveau Régional
2. Description des ONGs, Associations de Développement
3. Mécanismes de gouvernance et de prise de décision
 - 3.1. Gouvernance politique :
 - 3.2. Gouvernance Économique
 - 3.3. Gouvernance Locale
 - 3.4. Gouvernance Administrative
 - 3.5. Responsabilisation sociale et genre
4. Analyse des mécanismes de gouvernance et de prise de décision

Chapitre II. PREPARATION ET ELABORATION DE LA STRATEGIE (PNEDD)

1. Ateliers d'information –sensibilisation
2. Elaboration et la validation des bilans diagnostics régionaux
 - 2.1. Elaboration du PNEED et d'études thématiques
 - 2.2. Atelier national de validation de la stratégie
 - 2.3. Adoption de la stratégie nationale par le Gouvernement
3. Mécanismes de concertation, de participation et de coordination
 - 3.1. Cadre Institutionnel (COMNAT, CNEDD, SE)
 - 3.2. Création des organes décentralisés du CNEDD (CREDD, CSREDD, CCEDD)
 - 3.3. Processus d'élaboration des programmes prioritaires
4. Sessions du Conseil
5. Mise en œuvre
6. Leçons apprises

Chapitre III : DESCRIPTION DU CONTENU DU PNEDD

1. Vision à long terme du développement durable
2. Orientations prioritaires
 - 2.1. Fondement de la politique en matière d'environnement et de Développement Durable
 - 2.2. Stratégie en matière d'environnement et de développement durable
3. Objectifs opérationnels

4. Plans et programmes d'actions
 - 4.1. Programmes prioritaires
5. Modalités de mise en œuvre
 - 5.1. Mise en place d'un cadre institutionnel au niveau national
 - 5.2. Mise en place d'un cadre institutionnel au niveau régional, départemental et communal
6. Leçons tirées

Chapitre IV : RESULTATS ATTENDUS DU PNEDD

1. Résultats à court terme
2. Résultats à moyen terme
3. Résultats à long terme
4. Résultats obtenus
 - 4.1. Résultats à court terme
 - 4.2. Résultats à moyen terme
 - 4.3. Résultats à long terme
5. Appréciation de l'état du développement durable au Niger et ébauche d'une identification des fausses routes et des tendances contraires au développement durable
 - 5.1. Etat du développement durable au Niger
 - 5.2. Identification des fausses routes

Chapitre V : DESCRIPTION DES SYSTEMES MIS EN PLACE POUR LE SUVI, LE RAPPORTAGE ET L'EVALUATION DE LA SNDD

1. Présentation des systèmes suivi - évaluation -rapportage
 - 1.1. Niveau National
 - 1.2. Niveau Régional
 - 1.3. Niveau local
2. Fonctionnement des systèmes de suivi - évaluation/rapportage
3. Indicateurs utilisés du développement durable
4. Forces et faiblesses du système

3.3. Annexe 3 : Projet de table des matières de la future SNDD du Niger

Vision, Objectifs, Valeurs

Légende :

Forme (proposition de structure)

Fond (proposition de contenu)

« Devenir un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national, une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, une nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées, une société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, respectueuse de l'éthique, unie, en paix et engagée à favoriser l'intégration africaine».

(Source : Niger Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté, 2008 – 2012)
+ ajouter une mention sur l'environnement et le développement durable

Contexte général

(Se référer aux contextes issus de la DSRP + SDR + PNEDD)

Pilier environnemental

Contexte spécifique du pilier environnemental

(Se référer à la partie 5.1 du rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger + compléter avec des études et statistiques récentes)

Défis à relever (thématiques majeures)

Eau

Energie

Ressources naturelles

Changements climatiques et désertification

Urbanisme, transport et aménagement du territoire

Moyens de mise en œuvre

(Se référer à l'inventaire des textes et institutions)

Programmes dédiés

(Se référer entre autres aux axes/orientations et programmes stratégiques des documents ressources)

Pilier social

Contexte spécifique du pilier social

(Se référer à la partie 5.1 du rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger + compléter avec le contexte décrit dans la SDRP et les études et statistiques récentes)

Défis à relever (thématiques majeures)

Pauvreté et démographie

Equité et égalité

Services et protection sociale

Education et formation

Santé et Sécurité alimentaire

Moyens de mise en œuvre

(Se référer à l'inventaire des textes et institutions)

Programmes dédiés

(Se référer entre autre aux axes/orientations et programmes stratégiques des documents ressources)

Pilier économique

Contexte spécifique du pilier économique

(Se référer à la partie 5.1 du rapport initial de contexte de la revue par les pairs de la SNDD du Niger + compléter avec des études et statistiques récentes)

Défis à relever (thématiques majeures)

Développement du secteur rural

Croissance économique

Secteurs primaire / secondaire / tertiaire

Emploi et économie informelle

Moyens de mise en œuvre

(Se référer à l'inventaire des textes et institutions)

Programmes dédiés

(Se référer entre autre aux axes/orientations et programmes stratégiques des documents ressources)

Thématiques transversales

Défis à relever (thématiques majeures)

Gouvernance

Décentralisation

Paix

Moyens de mise en œuvre

(Se référer à l'inventaire des textes et institutions)

Programmes dédiés

(Se référer aux axes/orientations : programmes stratégiques des documents ressources)